

LIBERTÉ, ÉGALITÉ

NOUVELLES POLITIQUES

NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

SECONDE ANNÉE RÉPUBLICAINE.

Le 2^e jour de la 3^e Décade du 1^{er} Mois

Ère ancienne.

DIMANCHE 13 Octobre 1793.

Le Bureau des *Nouvelles Politiques*, &c. Feuill. qui paroît tous les jours, est établi à Paris, rue St-Honoré, vis-à-vis l'ancien Hôtel de Noailles, n^o. 1499, près les Jacobins. Le prix de la souscription est de 42 liv. par an, de 21 liv. pour six mois, & de 12 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être adressées au citoyen FONTANILLE, Directeur de l'Abonnement, qui doit commencer le premier d'un mois, & on ne reçoit point de lettres non-affranchies.

ANGLÈTERRE.

Suite de Londres, du 27 septembre.

L'AMIRAL Macbride est revenu, le 22, aux Dunes avec son escadre; on n'a pas cru nécessaire d'exposer les vaisseaux sur les côtes dangereuses de France, jusqu'à ce que le projet d'attaquer de nouveau Dunkerque soit mûr & en état d'être exécuté.

On attribue les fréquentes défaites des troupes hollandaises au défaut d'expérience & de discipline parmi les officiers de cette nation, & on assure que dorénavant ces troupes seront employées sous les ordres du prince de Cobourg. Les troupes alliées sont en général vivement attaquées par les François à la bayonnette, aussi les généraux autrichiens qui savent quel avantage les soldats de la république ont à ce genre de combat, ont l'attention de les disperser tant qu'ils peuvent par la cavalerie & les chasseurs.

Les joueurs à la hausse ou à la baisse dans nos fonds publics ont toujours le même empressement à apprendre des nouvelles bonnes ou mauvaises, selon que cela convient à leurs spéculations; ils ont annoncé, par exemple, l'évacuation de toute la Savoie, la levée du siège de Lyon, & l'arrivée d'un gros corps de Piémontais & d'émigrés dans cette ville; la hausse a duré quelques jours; les nouvelles de France sont arrivées, & la baisse a eu lieu.

On débite aujourd'hui que les Prussiens vont passer le Rhin; qu'ils prendront les lignes de Wissembourg, & que Strasbourg ne fera pas une longue résistance. Il paroît que les dissentiments sont, comme l'année passée, de grands ravages dans l'armée prussienne, & qu'elle a été obligée de lever le siège de Landau.

Les gros tems ont forcé, dit-on, lord Howe de rentrer à Torbay, d'où on dit aujourd'hui qu'il va remettre à la voile pour aller longer les côtes de France, dans le dessein d'y débarquer des troupes & des provisions de grains, dont l'armée catholique de la Vendée éprouve une grande disette.

Les principaux émigrés de France ont placé ce qu'ils ont apporté de fonds ou dans notre banque ou chez de gros commerçants, mais les banqueroutes devenant un peu fréquentes, c'est dans la banque que les plus avisés ont fait retirer toute leur fortune en dernier lieu.

BELGIQUE.

De Bruxelles, le 1^{er} septembre.

Le prince de Saxe-Cobourg, qui s'étoit mis en mouvement avec son corps d'armée, pour se porter du côté de la West-Flandre, après l'invasion des François sur cette partie de notre frontière, ayant appris la retraite de l'ennemi, a rétrogradé aussi-tôt, & s'est porté avec beaucoup de célérité sur Maubeuge. Le 23, au soir, cette place a été investie de toutes parts. Tout se prépare en ce moment pour l'attaque du camp retranché qui la protège; ce camp, couvert par la Sambre, & par tous les ouvrages que l'art a inventés pour tâcher de rendre un poste inexpugnable, a encore l'avantage d'être protégé par le canon de la forteresse. Il est d'ailleurs défendu par une nombreuse artillerie, & par environ huit mille combattans qui, lorsqu'ils seront forcés dans ce poste, ont encore la facilité de rentrer sans risque dans la place. Le quartier-général de l'armée destinée à faire le siège de Maubeuge, est à Bégnies. C'est le général autrichien, comte de Colloredo, qui en aura la direction; le lieutenant-général comte de la Tour, & le général baron de Beaulieu, serviront sous ses ordres. Quant à l'armée d'observation qui doit protéger cette entreprise, on croit qu'elle sera commandée par le prince de Saxe-Cobourg en personne.

L'armée française, prévoyant les nouveaux projets de l'ennemi, a entièrement évacué la Flandre maritime, & s'avance à pas redoublés par le Cambésis, pour se porter dans les environs de Givet. Son projet, à ce qu'il paroît, est d'entamer notre frontière de ce côté-là, en tombant sur Namur, Charleroi, & une partie du pays de Liège, afin d'opérer une puissante diversion.

Les généraux hollandais ont formé une accusation contre le général autrichien baron de Beaulieu, pour ne les avoir pas secourus à l'affaire du 13 de ce mois près de Menin, tandis qu'il le pouvoit si facilement, en leur envoyant des renforts de son camp de Wavelghem près de Courtrai. Cette accusation a été envoyée à Vienne avec la justification de M. de Beaulieu, faite par lui-même, contre cette inculpation. Mais en attendant que le cas soit décidé par S. M. l'empereur, ce général n'aura plus de commandement particulier, & servira dans la ligne suivant son grade.

FRANCE.

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

D'Avignon, le 2 octobre.

Le vaste complot qui a couvert la république de deuil, la conspiration qui a vendu Toulon, livré Condé, Valenciennes & Mayence, étoit aussi ses ramifications à Antibes; presque tous les ports de la Méditerranée étoient vendus à l'ennemi, si le génie qui veille sur la république n'étoit déjoué dans plus d'un endroit ces projets perfides. Antibes est encore à la république; deux *sans-culottes* y ont été envoyés pour commandans; leur présence & celle de la garnison a fait disparaître les coupables; le club a repris ses séances; les détreffés ont été taxés; les assignats, qui perdoient 90 pour 100, ont repris une faveur considérable; enfin la trahison a fait de ce lieu, & le patriotisme y règne avec la liberté. Les ouvrages auprès de Toulon seront bientôt achevés; une redoute construite vis-à-vis du fort Pommier, à la distance de la portée du pistolet, nous met dans le cas à le battre avec succès; toute la côte est hérissée de canons & de redoutes pour en défendre les approches. L'armée brûle du désir d'en venir aux mains, se promet de rendre un bon compte des infâmes Toulonnais. Les îles Sainte-Marguerite sont occupées par des détachemens. Des déserteurs espagnols qui arrivent par bande de 30, nous assurent que les habitans de Toulon manquent du nécessaire, & que déjà ils éprouvent le sort réservé aux traîtres: les Anglois les méprisent, les emploient aux retranchemens & les ont déarmés; digne récompense de leur perfidie. On attend la confection des redoutes pour donner le grand assaut. Carreaux les chauffe toujours: on assure qu'une redoute du fort Pommier a été emportée par nos troupes. Dans une dernière affaire du côté du fort Lamalgue, l'ennemi perdit beaucoup de monde, sans pouvoir débûcher d'un bois qui nous mettoit à couvert de leurs batteries; on leur intercepta aussi un convoi de 150 bœufs & de 400 moutons. L'armée d'Italie est toujours campée à la chapelle Saint-Arnoux. On s'attend tous les jours à une attaque de la part des capucins du Piémont; ils invoqueront leur *Madona*: & nous, ce sera aux cris de *vive la république, périssent les tyrans*, que nous irons aux combats & que nous les battons. Une lettre du camp sous Lyon, datée du 25 septembre, nous annonce que les mûcadins Lyonnais ont perdu dans une affaire 22 piéces de canon & 400 prisonniers, & qu'ils ont laissé sur le champ de bataille autant de morts. Du côté du Mont-Blanc, Amédée regagne les fanniers, & nous sommes toujours campés à Conflans: il fait déjà fort froid. Nous croyons que les Piémontois qui sont vis-à-vis de nous se laisseront prendre par les neiges; s'ils ne se retirent pas vite, nous les prendrons comme des alouettes; déjà deux bataillons ont gagné les dernières pour leur couper la retraite: nous croyons que dans peu nous annoncerons cette capture.

(Extrait du Courier d'Avignon).

DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN.

De Colmar, le 2 octobre.

Suivant toutes les apparences, l'on se prépare, à l'armée du Rhin, à une grande attaque. Quatre différens corps ont passé aujourd'hui par cette ville, & deux autres par la chaussée du Rhin; tous sont obligés de faire une marche forcée en double chaque jour.

Le département du Haut-Rhin, persuadé que les mesures les plus sévères sont nécessaires pour approvisionner nos armées, ce que d'un côté l'intérêt mal-entendu des gens de la

campagne, & de l'autre le défaut d'ouvriers pendant la levée en masse, n'a pas permis de faire jusqu'ici, arrête, le 11 de ce mois:

1°. Que, d'ici au 15, le district de Colmer livrera 10 mille sacs de froment, celui d'Altkirch 12 mille, & celui de Belfort 8 mille.

2°. Ces districts distribueront la livraison de ces grains aux communes de leur arrondissement, & les municipalités à leurs citoyens dans une juste proportion; ce qui a déjà été livré, à compte de deux septiers par arpent, sera défalqué de la somme totale.

3°. Les municipalités répondront de l'exécution de ces livraisons, & les procureurs-syndics dénonceront les négligés à l'aculateur public, afin qu'ils soient jugés à toute rigueur par le tribunal révolutionnaire.

De Neuf-Brisack, le 1^{er} octobre.

Une trentaine de personnes de Guebelschwilr, Werthaltent, du département du Haut-Rhin, requises de se rendre près l'armée agricole au camp de Niffre, s'étoient évadées; ayant été arrêtées depuis, un commissaire du district de Colmar leur assigna pour prison notre forteresse. Notre commandant & major de place, voyant arriver ici des gens qui dédaignent les loix nouvelles, les firent rentrer sous le régime ancien; de sorte qu'ils les occupent en ce moment à nettoyer les immondices de notre ville, & pendant leur besogne ils sont accompagnés d'un gendarme national, qui est autorisé à s'armer d'un tricot, pour leur faire sentir la différence du régime machiavélique au régime philanthropique. Un tel traitement est dû à tous les lâches fuyards de cette espèce.

Au moment où j'écris, notre ville jouit du plus beau spectacle. Parmi les nombreux bataillons qui passent ici pour se rendre au Bas-Rhin, se présente le superbe cinquième bataillon de la Drome, qui, à son entrée ici, entoure de sa suite l'arbre de la liberté, & le salue par l'hymne sacré des Marseillois & l'air chéri de *ça ira*. Tous les bons sans-culottes ont été ravis de ce magnifique spectacle, d'autant que le bataillon a fait près de dix lieues aujourd'hui, & est harassé de fatigues.

De Paris, le 2^e jour de la 3^e décade du 1^{er} mois.

Il s'étoit formé sur différens points des départemens de la Sarthe & de la Mayenne une horde considérable de brigands: ils ont été dispersés par la valeur & l'activité du représentant Thirion & du général Fabrefonds. Ils ont fait brûler sur le place de l'Egalité de la Flèche les cœurs de Henri IV & de Marie de Médicis, qu'on y conservoit avec une odieuse superstition.

Le commandement de l'armée de la Moselle a été confié au général Lunay. Le camp de Saarbruck est renforcé de quelques bataillons de Sarguemines & de quelques garnisons du département. Les armées sont en présence l'une de l'autre sur les deux rives de la Sarre, d'où on échange quelques bordées de canon qui font peu d'effet. Brunswick a envoyé un trompette pour sommer le général d'abandonner Saarbruck; il proteste qu'il sacrifiera 20 mille hommes s'il le faut pour nous arracher cette place. Les despotes ne connoissent point l'humanité; ils sacrifient l'or & le sang des peuples pour satisfaire leur ambition & leur férocité.

Une armée composée de 70 mille hommes vient de se forcer celle du Nord pour aller combattre les Autrichiens qui assiègent Maubeuge & Landreies. Robespierre a annoncé à la séance des Jacobins, du 10, que le lendemain il devoit

à avoir une action générale entre les François & les ennemis qui souillent notre territoire.

Les lettres de Metz, en date du 4, portent que le tableau des gens suspects arrêtés & de ceux qui ont été mis sous la surveillance de la municipalité, est affiché; on dit qu'il le sera de nouveau avec les motifs des arrestations, & qu'ils seront relâchés dans la huitaine, si les dénonciateurs ne se nomment pas, ou si les raisons de détention ne sont pas justifiées. (*Extrait du Batave*).

On mande de Rouen, que depuis le 3 octobre, le district a fixé provisoirement le *maximum* du prix des denrées de première nécessité, & que cette loi s'exécute. Voici quelques articles de cette fixation. La chandelle à 15 sols 9 den. la livre, le beurre à 20 s., le sucré à 32 s. 6 den., les fouliers 6 liv. 5 s., le vin ordinaire 12 s. 6 den. la bouteille, la viande 11 s. 3 den. la livre, le papier commun 6 s. 3 den. la main, &c.

Les malveillans travaillent sans relâche à allumer le peuple sur les subsistances; & quoique personne n'ait manqué de pain, il se forme des rassemblemens aux portes des boulangers. Il est aisé de calmer cette effervescence factice, en considérant que les moyens les plus efficaces d'approvisionner Paris ont été mis en usage, & que les farines & les grains y arrivent journellement; mais ces approvisionnemens se faisant par charrois, ne peuvent se faire aussi promptement qu'ils se feront par la rivière, dès l'instant qu'elle sera devenue plus haute & plus navigable. Les administrations accélèrent les arrivages, & on peut se fier à leur activité, pour faire cesser jusqu'à l'ombre des moindres inquiétudes à cet égard.

Le tribunal révolutionnaire a condamné à mort Jean-Jacques Barbot, instituteur, convaincu d'avoir, par ses écrits, provoqué le rétablissement de la royauté en France, la dissolution de la république & de la convention nationale.

CONVENTION NATIONALE.

(Présidence du citoyen Charlier.)

N. B. Dans la séance du 19, après l'adoption du projet présenté par Saint-Just, au nom du comité de salut public, Chabot a demandé que le tribunal qui sera chargé de scruter les fortunes de ceux qui, depuis la révolution, ont manié les deniers publics, fût aussi chargé de rechercher les fortunes financières depuis l'avènement d'Antoinette au ci-devant trône: l'opinant a proposé encore d'établir une parfaite égalité dans les armées, de faire manger le général à la gamelle du soldat, sauf à le récompenser généralement lorsqu'il auroit terminé la campagne avec gloire. Le comité de salut public examinera ces propositions.

Merlin, de Douai, a présenté la rédaction du décret qui ordonne l'arrestation des Anglois & la confiscation de leurs biens: Genissieux pensoit que le délai de 24 heures, fixé pour les déclarations dont il est parlé dans ce décret, étoit trop court, & devoit être étendu à trois jours; mais Duhem a observé que les Anglois n'avoient pas différé l'assassinat d'un représentant du peuple: la rédaction a été adoptée dans son intégrité.

On se rappelle que Béhune-Charost, au moment de son arrestation sur la côte de Bretagne, s'étoit tiré deux coups de pistolet qui l'avoient blessé assez grièvement: cet individu a été amené à Paris, & par égard pour son état de souffrance, on l'a fait garder dans la maison: il a profité de l'espece de liberté qui lui étoit laissée, pour en chercher une plus complète: la femme Marquais, épouse d'un chirurgien,

a été le principal instrument dont il s'est servi: cette femme connoissoit une jeune fille, nommée Miler, qui voyoit quelquefois l'épouse de Vouland, membre du comité de sûreté générale: la petite Miler dit un jour à la citoyenne Vouland, qu'un homme d'importance donneroit une somme bien considérable, & même deux mille écus d'avance, à celui qui lui feroit avoir un passe-port. Vouland apprit avec indignation cette proposition insane; il en prévint sur-le-champ le comité qui manda la fille Miler & la femme Marquais: le fait se trouvant parfaitement éclairci, le comité, par l'organe de Vadier, a consulté l'assemblée sur le moyen de faire punir la femme Marquais, dont le délit n'est pas textuellement prévu dans le code pénal. Après avoir entendu Merlin & Robespierre, l'assemblée a renvoyé Béhune-Charost & la femme Marquais devant le tribunal révolutionnaire, comme prévenus de leze-nation.

Les administrateurs de Montelimart, département de la Drôme, annoncent la mort du citoyen Sauteyra, représentant du peuple. — Thibaut propose de faire examiner un procédé inventé par le citoyen Muller, & tendant à fabriquer un billon aussi beau que l'argent, que le frottement n'use point, dont l'imitation seroit presque impossible, & qui pourroit remplacer avec avantage les assignats de forte valeur. Cette découverte sera éprouvée.

L'on accorde ensuite une somme de 6 mille livres au citoyen Bonnemain, pour faire l'expérience d'une machine de guerre de son invention, dont les effets sont tellement terribles, qu'ils auroient l'air d'être fabuleux si plusieurs membres du comité de la guerre n'en eussent déjà entrevu la possibilité, d'après des examens préliminaires.

Sur un rapport du comité de liquidation, l'on décrète que les liquidations antérieures des offices seront révisées.

La convention décrète que les autorités constituées & les comités de surveillance feront passer incessamment au comité de sûreté générale des états des personnes suspectes arrêtées, avec les motifs des arrestations & pièces relatives: ce comité pourra faire rendre la liberté à ceux qu'il jugera bons citoyens. Les gens arrêtés comme suspects ne pourront communiquer avec qui que ce soit, si ce n'est par lettres, & seulement pour demander les effets qui leur sont nécessaires.

Suite de la séance du 20^e. jour du premier mois de l'an second de la République.

Les cartons sont compris dans les objets dont l'exportation est prohibée. — Le ministre fait passer la liste de tous les officiers de marine qui se trouvoient à Toulon lors de l'infâme trahison qui a livré ce port aux Anglois.

La société populaire de Valogne fournit trois cavaliers montés, armés & équipés; la commune de Cherbourg en fournit quatre. La frégate *la Réunion* a amené dans ce port un bâtiment anglois de 400 tonneaux, dont la cargaison en poix, goudron, &c. est évaluée 350 mille livres; c'est la cinquième prise que cette frégate amène à Cherbourg depuis quinze jours. — Les départemens de la Charente fournissent plus de 20 mille hommes, qui déjà sont en présence des rebelles. Nantes a levé trois nouveaux bataillons de 800 hommes chacun.

Le ministre de la guerre rend compte des mesures prises pour le casernement des 26 mille hommes composant la première requisition parisienne. — La commission révolutionnaire du département de la Somme fait l'éloge du citoyen Dumont, représentant-député, qu'il nomme *Atila* des aristocrates.

Les représentans près l'armée du Nord écrivent que les Autrichiens, désespérant de nous vaincre par la force, ten-

rent de nous réduire par la pénurie des subsistances. Une commission révolutionnaire a été créée pour poursuivre les délits relatifs aux approvisionnements. Le premier bataillon de la Haute-Marne est un de ceux qui se signalèrent le plus à la glorieuse journée de Warwick.

Il sera tiré de la caisse à trois clefs, & versé dans celle de la trésorerie 402 millions 977 mille 760 livres, montant des dépenses excédant la recette du mois dernier. — Les épouses des marins de l'expédition de la Peyrouse continueront de recevoir les pensions qui leur ont été accordées.

Le ministre de l'intérieur écrit qu'il a traité avec des Anglois pour la confection des voitures de transport destinées aux armées; le marché étoit avantageux & alloit se réaliser, lorsque le décret qui arrête les Anglois est venu à la traverse. Renvoyé au comité de salut public. — Une citoyenne épouse d'un Anglois qui exerce depuis long-tems en France les droits de citoyen, demande une exception en faveur de son époux. Ordre du jour.

« Nous ne demandons pas, comme les muscadins, une augmentation de paie, disent les jeunes gens de Clichy-la-Garenne : donnez-nous du pain sec & des armes ». — Des peres de famille viennent demander une augmentation de paie pour les citoyens de la première requisition. On leur donne lecture de l'adresse des jeunes gens de Clichy.

Séance du 21^e jour du premier mois de l'an second de la république.

Doppet, général en chef de l'armée sous Lyon, écrit, de la maison commune de cette ville, en date du 9 octobre, qu'arrivé à l'armée, son premier soin a été de visiter tous les postes autour de la ville rebelle : il se plaint de l'état-major de l'armée du Mont-Blanc, qui n'a pas daigné correspondre avec lui, & qui le décharge ainsi de toute responsabilité. Le 29 septembre, le poste de Sainte-Foy fut emporté avec quatre redoutes, 9 pieces de canon & beaucoup de prisonniers, parmi lesquels se trouve Monsieur l'évêque Lamourette : nos batteries se dirigèrent ensuite sur Fourvrières, Saint-Just, Saint-George & Saint-Iréné. Le 8, on prit la résolution de porter un dernier coup : à cinq heures du soir, l'une de nos avant-gardes s'empara d'une redoute à Saint-Iréné, & une batterie mit le feu aux maisons de Saint-Just. Une colonne avoit ordre d'entrer par Perrache, entre onze heures & minuit; mais à neuf heures on eut avis que les rebelles se proposoient de sortir par Vaize, & l'on contremanda l'attaque de Perrache, afin d'empêcher la sortie des rebelles. Les commissaires des sections vinrent dans la nuit apporter les vœux du peuple; on fit suspendre le feu; cependant nos avant-gardes prenoient toujours des redoutes. « Nous sommes entrés dans Lyon ce matin, ajoute Doppet; les rebelles se sont enfuis, non sans essuyer des canonnades & fusillades : il est probable qu'ils n'iront pas à deux lieues; plusieurs colonnes les cernent, & je dispose des forces militaires dans la ville, pour nous mettre à l'abri de toute trahison. Au moment où j'écris, la plupart des généraux rebelles sont tués; nous avons pris le trésor qu'ils emportoient ». — Vifs applaudissemens. La convention se fait donner une seconde lecture de cette dépêche.

Bourdon, de l'Oise, observe qu'il est à craindre que les rebelles fugitifs n'aillent dans la Lozere former une seconde Vendée; il pense qu'il faut éclairer la conduite du général qui est entré dans Lyon, & savoir comment les rebelles, cernés de toutes parts, ont pu échapper. — Fabre d'Églantine remarque que, d'après la lettre du général, il sembleroit qu'ils se font

sauvés par Perrache. — Plusieurs membres disent que c'est par Vaize. — Fabre convient que, pendant tout le tems qu'on dut mettre nos troupes à faire un circuit d'environ 4 lieues pour aller à Vaize, les rebelles ont pu sortir de ce côté; il croit que 30 mille hommes, traînant avec eux leur artillerie, n'ont pu échapper, sans que tout n'ait été préparé; il pense que la députation des sections n'avoit été imaginée que pour amuser nos troupes. — Bourdon accuse le ministre d'ineptie, pour n'avoir pas prévu & indiqué à l'assemblée tous ces dangers. — Albitte, qui étoit vers Lyon, le 28 septembre, dit que le camp de la Pape ayant été réuni à celui de Sainte-Foi, parce que l'on craignoit qu'il ne fût enlevé, cette mesure avoit ouvert aux rebelles une trouée; il observe que Doppet a beaucoup à se plaindre de Kellermann. — Bourdon & Fabre pensent que si les rebelles sont sortis par Vaize, ils iront mettre entre deux feux l'armée du Mont-Blanc, & que s'ils sont sortis par Perrache, ils presseront, de concert avec les Anglois, l'armée qui est sous les murs de Toulon. — L'assemblée charge son comité de salut public de prendre des mesures promptes pour prévenir ces malheurs.

Barrere paroît à la fin de la séance; il disperse toutes les alarmes; les rebelles, sortis au nombre de 2000 seulement, ont été presque tous hachés sur leur route. Voici les principales dispositions du décret rendu sur le rapport de Barrere :

1^o. Il sera nommé une commission extraordinaire de cinq membres, pour faire punir militairement & sans délai les contre-révolutionnaires de Lyon.

2^o. Tous les habitans de Lyon seront déarmés; les armes seront distribuées aux défenseurs de la patrie & aux patriotes opprimés.

3^o. Lyon sera détruit, les maisons seront démolies, à l'exception de celles des pauvres & des patriotes, des établissemens d'instruction & de charité, & des manufactures.

4^o. Le nom de Lyon sera rayé du tableau des villes de la république; le ramas des maisons restantes se nommera ville affranchie.

5^o. Une colonne s'élevera sur les ruines; on y lira ces mots : Lyon fit la guerre à la liberté. Lyon n'est plus.

6^o. Les biens possédés par les riches de Lyon dans toute la république, serviront à indemniser les patriotes persécutés.

*** Mémoires secrets & critiques des cours, des gouvernemens & des mœurs des principaux états de l'Italie, par J. Gorani, avec cette épigraphe :

Des tyrans trop long-tems nous fîmes les victimes;
Trop long-tems on a mis un voile sur leurs crimes;
Je vais le déchirer.

3 gros vol. in-8°. Prix, 16 liv. 10 s. broché; & 19 liv. franc se port par la poste pour les départemens. A Paris, chez F. Buisson, libraire, rue Haute-Feuille, n^o. 20.

Ce nouvel ouvrage, d'un homme vraiment lettré, vraiment philosophe, vraiment instruit, mérite un accueil distingué de tous les amis de la liberté; il confirme l'éloge que nous avions fait des talens & des connoissances du philosophe Gorani, dans le numéro 18 de cette feuille, du 2 décembre 1792. Voyez cette feuille, où nous disions que Gorani ayant consacré toute sa vie à combattre les préjugés & le despotisme, il avoit songé à en affranchir l'Italie, sa patrie. Dans son nouvel ouvrage, il a étendu plus loin ses vues; & il a pensé avec raison que le moyen le plus sûr de faire chérir la liberté, étoit de présenter le tableau frappant & vrai de tous les dépravés de l'univers. Dans son nouvel ouvrage, il peint ceux de nos temps avec des couleurs fortes & très-prononcées. Cette lecture est vraiment une instruction universelle pour l'humanité; & nous invitons, en son nom, les amis de l'humanité à se la procurer.